

# **Entreprises: Chèques et effets de change**

## **Aperçu des tarifs et des dates-valeurs**

Valable dès le 1.7.2018

# Remises de chèques: «sauf bonne fin»<sup>1</sup>

Catégorie	Émetteur	Monnaie <sup>2</sup>	Prix par chèque	Date-valeur <sup>3</sup>
<b>Chèques tirés sur les banques du Crédit Suisse Group (CSG)</b>				
• Chèque bancaire	Banques du CSG	CHF ME	– –	Jour de traitement <sup>4</sup> JT
• Chèque correspondance/banque tierce	Client/banque tierce	CHF ME	CHF 20 CHF 20	JT JT
<b>Chèques tirés sur d'autres banques suisses</b>				
• Tout chèque	Client/banque tierce	CHF ME	CHF 20 CHF 20	JT + 2 jours JT + 3 jours
<b>Chèques tirés sur des banques en D, B, UK</b>				
• Tout chèque	Client/banque tierce	CHF MP MT	CHF 20 + CHF 12 frais de tiers CHF 20 CHF 20 + frais de tiers	JT + 10 jours JT + 5 jours JT + 10 jours
<b>Chèques tirés sur des banques dans d'autres pays</b>				
• Tout chèque	Client/banque tierce	CHF MP MT	CHF 20 CHF 20 CHF 20 + frais de tiers	JT + 10 jours JT + 5 jours JT + 10 jours
<b>Chèques de voyage</b>				
• Travelers Cheques de Swiss Bankers et d'American Express	Client	CHF ME	CHF 10 CHF 10	JT + 2 jours JT + 5 jours
• Autres chèques de voyage	Client	CHF ME	CHF 10 CHF 10	JT + 2 jours JT + 5 jours

# Remises de chèques: «après rentrée»<sup>1</sup>

Catégorie	Émetteur	Monnaie <sup>2</sup>	Prix par chèque <sup>5</sup>	Date-valeur
<b>Chèques tirés sur les banques du Crédit Suisse Group (CSG)</b>				
• Chèque bancaire	Banques du CSG	CHF/ME	–	Crédit après réception
• Chèque correspondance/banque tierce	Client/banque tierce	CHF/ME	CHF 40	Crédit après réception
<b>Chèques tirés sur d'autres banques suisses</b>				
• Tout chèque	Client/banque tierce	CHF/ME	CHF 40 + frais de tiers	Crédit après réception
<b>Chèques tirés sur des banques dans d'autres pays</b>				
• Tout chèque	Client/banque tierce	CHF/MP/ME	CHF 40 + frais de tiers	Crédit après réception

<sup>1</sup> La décision définitive quant au type de traitement appartient à la banque.

<sup>2</sup> ME = monnaie étrangère, MP = monnaie du pays, MT = monnaie tierce.

<sup>3</sup> En cas de catégories différentes, c'est la date-valeur la plus éloignée qui s'applique.

<sup>4</sup> Le jour de traitement est abrégé JT.

<sup>5</sup> Les frais de recherche sont imputés au bénéficiaire.

## Autres coûts

<b>Chèque en retour pour vice de forme</b>	CHF 20 par chèque
<b>Chèque en retour pour manque de provision ou autre raison</b>	CHF 40 par chèque
<b>Pour tout chèque payable à l'étranger, établi ni dans la monnaie du pays ni en CHF</b>	Frais de tiers suppl. par chèque dans la monnaie du chèque: EUR 10, USD 12, GBP 5, DKK 60, NOK 55, SEK 50, AUD 5, JPY 2000, UAE 40, CAD 8 Autres monnaies CHF 15
<b>Avis de sort «après rentrée» (recherches pour chèques traités «après rentrée»)</b>	CHF 15 par demande
<b>Commission pour recours</b>	
• pour la banque remettante	1/3%
• pour chaque banque ayant endossé	2‰
<b>Commission pour protêt en rapport avec un encaissement «après rentrée»</b>	
• pour la banque remettante	1/3%
• pour chaque banque ayant endossé	2‰

Les frais de tiers sont réimputés au bénéficiaire

## Encaissements de chèques en espèces

Catégorie	Monnaie <sup>1</sup>	Prix par chèque
<b>Chèques tirés sur les banques du Credit Suisse Group</b>		
• Chèque bancaire	CHF/ME	–
• Chèque correspondance	CHF/ME	CHF 20
<b>Chèques tirés sur d'autres banques suisses</b> (acceptation uniquement à titre exceptionnel)	CHF/ME	CHF 20
<b>Chèques en monnaie étrangère<sup>2</sup></b>		
Pour les chèques en ME payables dans la même monnaie, un disagio est prélevé en plus des frais susmentionnés	2,5% jusqu'à contre-valeur de 1,0% jusqu'à contre-valeur de Montants dès contre-valeur de	CHF 1 000 CHF 50 000 CHF 50 000 sur demande

<sup>1</sup> ME = monnaie étrangère, MP = monnaie du pays, MT = monnaie tierce.

<sup>2</sup> Les conversions sont effectuées au cours d'achat des billets.

# Émissions/Blocages de chèques

Catégorie	Monnaie	Prix par chèque
<b>Chèques bancaires (émis par le Credit Suisse)</b>		
• Émission jusqu'à un montant de 5 mio. CHF (chèques d'un montant supérieur uniquement sur demande)	CHF	CHF 50 <sup>1</sup>
• Retour	CHF	CHF 30
• Blocage	CHF	CHF 50
<b>Chèques correspondance (émis par le client)</b>		
• Frais d'émission, payables au moment du débit	CHF	CHF 20
• Blocage	CHF	CHF 30

## Formulaires de chèques

Chèque correspondance	CHF	CHF 1 par chèque
Remise		gratuite

<sup>1</sup> Plus éventuels frais d'expédition, d'envoi express et d'assurance.

# Effets de change

Catégorie	Payable en Suisse	Payable à l'étranger	Date-valeur
<b>Effets, papiers similaires et quittances</b>			
• Crédit immédiat «sauf bonne fin»	1‰	2‰	A l'échéance
• Encaissement «après rentrée»	1‰	2‰	Jour de traitement
• Effet escompté (uniquement avec 5 jours d'escompte au minimum)	min. CHF 80, max. CHF 300 min. CHF 80, max. CHF 300	min. CHF 80, max. CHF 300 min. CHF 80, max. CHF 300	Jour de traitement
<b>Autres frais facturés</b>			
• Prolongation autres effets	CHF 50	CHF 50	
• Acceptation/aval			
– si encaissement par le Credit Suisse	CHF 25	CHF 35	
– si retour de l'effet au remettant	CHF 50	CHF 50	
• Avis de sort	CHF 20 par demande	CHF 20 par demande	
• Retour pour vice de forme	CHF 20	CHF 20	
• Retour pour manque de provision ou autres raisons	CHF 50	CHF 50	
• Coupons réclamés chez un notaire	CHF 50		
• Rappel sur demande du remettant			
– effet non encore envoyé	1/2 frais encaissement + CHF 50	1/2 frais encaissement + CHF 50	
– effet envoyé	frais encaissement + CHF 50	frais encaissement + CHF 50	
• Commission pour recours			
– pour la banque remettante	1/3%		
– pour chaque banque ayant endossé	2‰		
• Commission pour protêt en rapport avec un encaissement «après rentrée»			
– pour la banque remettante	1/3%		
– pour chaque banque ayant endossé	2‰		
• Notifications	CHF 20	CHF 20	
• Coûts pour Swift ou télex	CHF 20	CHF 20	
<b>Encaissements en espèces</b>			
• Paiement de l'effet de change au guichet Cash Service	+ CHF 50		
• Les frais de tiers sont réimputés au bénéficiaire			

## Informations supplémentaires

1. Les frais spéciaux comme la correspondance, le port, etc., sont débités à part.
2. Les frais d'encaissement sont également débités pour les chèques retournés impayés ou réclamés sur demande du client.
3. Pour le traitement «sauf bonne fin», le chèque est aussi considéré comme payé provisoirement lorsqu'il est tiré sur notre établissement.
4. En cas de perte de chèques, il est du devoir du remettant de demander immédiatement un blocage et une nouvelle émission. Celui-ci doit également produire une copie sur demande.
5. Le Credit Suisse décline toute responsabilité en cas de retard de livraison ou de perte des chèques si leur transport a été confié à la Poste ou à une entreprise de courrier.



**CREDIT SUISSE (Suisse) SA**

Case postale

CH-8070 Zurich

**[credit-suisse.com/entreprises](https://www.credit-suisse.com/entreprises)**

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Vos données personnelles seront traitées en conformité avec la Politique en matière de confidentialité et/ou de cookies du Credit Suisse, accessible depuis votre domicile via le site Internet officiel du Credit Suisse [www.credit-suisse.com/ch/fr/legal.html](https://www.credit-suisse.com/ch/fr/legal.html).

Copyright © 2018 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.